

Réf: Dossier N° 037153

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE ECOLES AROH AGNITIE »

Siège social Abidjan, Yopougon, SONGON, Lot 124B - 125B -  
126B, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ECOLES AROH AGNITIE »

Objet : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE, DIVERS  
ET POUR LA REALISATION :  
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE BIENS  
MEUBLES ET  
IMMEUBLES  
LEmprunt DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS  
ETABLISSEMENT FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN  
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX  
LA PRISE EN LOCATION GETRANCE DE TOUS FOND DE  
COMMERCE  
LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUE SOCIETE  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE  
ET GENERALEMENT , TOUTE OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES , MOBILIERES ET  
IMMOBILIERES , SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER  
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SONGON, Lot 124B - 125B -  
126B, Ilot 32

Dirigeant(s) : M ANGOUA TANOH BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04272 du 29/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27574/GTCA/RC/2021 du 29/09/2021

